

RCS : DIEPPE Code greffe : 7601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIEPPE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00044 Numéro SIREN : 502 744 378 Nom ou dénomination : A.D.S.I.
--

Ce dépôt a été enregistré le 02/06/2020 sous le numéro de dépôt 606

Greffe du tribunal de commerce de Dieppe



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 02/06/2020

Numéro de dépôt : 2020/606

Déposant :

Nom/dénomination : A.D.S.I.

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 502 744 378

N° gestion : 2008 B 00044

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SAS A.D.S.I.

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 76370 ROUXMESNIL BOUTEILLES

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 0 2 7 4 4 3 7 8 0 0 0 1 4

Néant ☐Exercice N clos le,
31/08/2019

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *			
		Frais de développement *			
		Concessions, brevets et droits similaires	1 881	1 881	
		Fonds commercial (1)			
		Autres immobilisations incorporelles			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains			
		Constructions			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	70 068	44 508	25 559
		Autres immobilisations corporelles	32 862	14 419	18 442
		Immobilisations en cours			
		Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence			
		Autres participations			
		Créances rattachées à des participations			
		Autres titres immobilisés			
		Prêts			
		Autres immobilisations financières*			
TOTAL (II)					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements			
		En cours de production de biens			
		En cours de production de services			
		Produits intermédiaires et finis			
		Marchandises			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes			
		Clients et comptes rattachés (3)*	32 193	32 193	
		Autres créances (3)	4 945	4 945	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)			
	Comptes de régularisation	Disponibilités	177 985	177 985	
		Charges constatées d'avance (3)*	798	798	
TOTAL (III)		220 193	220 193		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif* (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		325 006	60 810	264 195	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		Néant	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 50 000)	DA	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport.	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Reserve legale (3)	DD	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	152 642
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	19 263
	Subventions d'investissement	DJ	
propres	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	226 905
	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
pour risques et charges	TOTAL (II)	DO	
	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	26
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 076
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	11 429
	Dettes fiscales et sociales	DY	23 757
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
	Produits constatés d'avance (4)	EB	
mpte général	TOTAL (IV)	EC	37 290
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	264 195
(1) Ecart de réévaluation incorpore au capital		IB	
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
	Ecart de réévaluation libre	ID	
	Réserve de réévaluation (1976)	IE	
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance a moins d'un an		EG	37 290
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	26

* Réserve spéciale des plus-values à long terme (1959) et (1976)



3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2019

annexe obligatoire l'article 53 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise SAS SAS A.D.S.I.

Néant *

	Exercice N			
	France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF
		FG	FH	FI
		FJ	FK	FL
	Chiffres d'affaires nets *			
	Production stockée*			FM
	Production immobilisée*			FN
	Subventions d'exploitation			FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP
	Autres produits (1) (11)			FQ
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS
	Variation de stock (marchandises)*			FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX
	Salaires et traitements*			FY
	Charges sociales (10)			FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions* Sur actif circulant dotations aux provisions* Pour risques et charges dotations aux provisions			GA
				GB
				GC
	Autres charges (12)			GD
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GE
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GF
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GG
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GH
	Produits financiers de participations (5)			GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM
	Différences positives de change			GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO
	Total des produits financiers (V)			GP
				GQ
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GR
	Intérêts et charges assimilées (6)			GS
	Différences négatives de change			GT
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			



formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SAS A.D.S.I.

Néant *

[illegible]

Annexes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société SAS SAS SAS A D S.I

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2019, dont le total est de 264 196 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 19 263 euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2018 au 31/08/2019

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/08/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives Sauf mention, les montants sont exprimés en euros

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue

- * Installations techniques 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique 3 ans
- * Mobilier 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 2 732 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice, alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 882			1 882
Immobilisations incorporelles	1 882			1 882
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	68 884	1 185		70 069
- Installations générales, agencements aménagements divers	15 327	10 959		26 286
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 667	1 215	2 306	6 576
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	91 878	13 359	2 306	102 931
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	93 760	13 359	2 306	104 813

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		13 359		13 359
Apports				
Créations				
Réévaluations				

Augmentations de l'exercice	13 359	13 359
------------------------------------	---------------	---------------

Ventilation des diminutions			
Virements de poste à poste			
Virements vers l'actif circulant			
Cessions		2 306	2 306
Scissions			
Mises hors service			

Diminutions de l'exercice	2 306	2 306
----------------------------------	--------------	--------------

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 882			1 882
Immobilisations incorporelles	1 882			1 882
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	37 161	7 348		44 509
- Installations générales, agencements aménagement divers	8 167	1 933		10 100
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 372	1 254	2 306	4 320
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	50 699	10 535	2 306	58 929
ACTIF IMMOBILISE	52 581	10 535	2 306	60 811

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 37 937 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	32 193	32 193	
Autres	4 946	4 946	
Capital souscrit - appelé non verse			
Charges constatées d'avance	798	798	
Total	37 937	37 937	

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Avoirs non parvenus	791
Intérêts courus à recevoir	18
Total	809

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,00 euros décomposé en 5 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 37 291 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont				
- à 1 an au maximum à l'origine	27	27		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 077	2 077		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 430	11 430		
Dettes fiscales et sociales	23 758	23 758		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	37 291	37 291		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourn factures non parvenues	5 715
Intérêts courus à payer	27
Dettes prov pour congés à payer	7 601
Ch soc / congés à payer	2 416
Formation continue à payer	643
Charges fiscales / congés payés	93
Cotisation CET à payer	2 246
Aut taxes à payer	287
Total	19 028

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	798		
Total	798		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 1 460 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2008, la société SAS SAS A.D S I est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS SAS PG FINANCES

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Répartition des charges fiscales entre la société mère et les filiales. La société filiale supporte la charge sur les sociétés comme en l'absence d'intégration fiscale

Groupe fiscale intégré

-Société mère SAS PG Fiances

-Société fille SA Usinage Dieppois, SAS Gault Industrie, SAS A D S I

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées 10 897 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement



SOCIETE NORMANDE D'AUDIT

Société d'Expertise Comptable, Commissaire aux Comptes

Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de ROUEN

ADSI

Société Par Actions simplifiée
Au capital de 50 000 €

Siège Social
ZI ROUXMESNIL BOUTEILLES
76370 NEUVILLE LES DIEPPE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2019

135 Allée Paul Langevin- 76230 BOIS GUILLAUME –
☎ : 02.35.59.89.30 - 📠 : 02.35.59.99.65- ✉ : rouen@cabinet-sna.fr
SAS au capital de 200 000 € - RCS ROUEN 349 374 702 – APE 69.20Z



ADSI

Société Par Actions simplifiée
Au capital de 50 000 €

Siège Social
ZI ROUXMESNIL BOUTEILLES

76370 NEUVILLE LES DIEPPE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2019

A Madame, Monsieur, les associés de la société ADSI

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ADSI relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

135 Allée Paul Langevin- 76230 BOIS GUILLAUME –
☎ : 02.35.59.89.30 - 📠 : 02.35.59.99.65- ✉ : rouen@cabinet-sna.fr
SAS au capital de 200 000 € - RCS ROUEN 349 374 702 – APE 69.20Z

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/09/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes,

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés au mandataire social ainsi que sur les engagements consentis en sa faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle

135 Allée Paul Langevin- 76230 BOIS GUILLAUME –
☎ : 02.35.59.89.30 - 📠 : 02.35.59.99.65- ✉ : rouen@cabinet-sna.fr
SAS au capital de 200 000 € - RCS ROUEN 349 374 702 – APE 69.20Z

estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalie significative. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Rouen, le 31 janvier 2020

SOCIETE NORMANDE D'AUDIT SAS
Christian LEGENDRE
Commissaire aux Comptes

135 Allée Paul Langevin- 76230 BOIS GUILLAUME –
☎ : 02.35.59.89.30 - ☎ : 02.35.59.99.65- ✉ : rouen@cabinet-sna.fr
SAS au capital de 200 000 € - RCS ROUEN 349 374 702 – APE 69.20Z

COMPTES ANNUELS

Exercice au 31/08/2019

SAS A.D.S.I.

ZONE BLEUE

ZI LOUIS DELAPORTE

76370 ROUXMESNIL BOUTEILLES



Agence

4 RUE CLAUDE GROULARD
76200 DIEPPE
02 35 82 61 40

761400041 - N43 - 1422
600888

**CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL
C. LEGENDRE**

CERFRANCE
entreprendre, ensemble



Association de Gestion et de Comptabilité de Seine Normandie

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Rouen-Normandie et de Paris Ile de France

Sommaire

1. Résultat économique et financier	
Carte d'identité de votre entreprise	2
Tableau des Soldes intermédiaires de Gestion	3
Capacité d'autofinancement	4
Tableau de financement	5
Analyse du bilan	6
Ratios	7
Du résultat à la trésorerie	8
Bilan	9
Compte de résultat	11
Compte de résultat (suite)	12
2. Détail des comptes	14
Bilan détaillé	15
Soldes intermédiaires de gestion détaillés	19
3. IMMOBILISATIONS-EMPRUNTS	22
Liste simplifiée des immobilisations	24
Liste des acquisitions	26
Simulation amort. mini/maxi 5 ans	27
Annexes	28
<i>Règles et méthodes comptables</i>	29
<i>Notes sur le bilan</i>	31
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	36
<i>Autres informations</i>	37
4. Liasse fiscale	38

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL
C. LEGENDRE**

Bilan

BILAN ACTIF	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2019	Net 31/08/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	1 882	1 882		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	70 069	44 509	25 560	31 722
Autres immobilisations corporelles	32 862	14 420	18 442	9 456
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	104 813	60 811	44 002	41 178
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	4 271		4 271	3 627
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	32 193		32 193	43 302
Autres créances	4 946		4 946	11 532
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	177 986		177 986	144 501
Charges constatées d'avance (3)	798		798	717
TOTAL ACTIF CIRCULANT	220 194		220 194	203 680
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	325 007	60 811	264 196	244 858
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

CERTIFIE CONFORME
AL'ORIGINAL
C. LEGENDRE

Bilan

BILAN PASSIF

31/08/2019

31/08/2018

CAPITAUX PROPRES

Capital	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	5 000	5 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	152 642	142 681
Report à nouveau		

RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)

19 263 9 962

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL CAPITAUX PROPRES

226 905 207 642

AUTRES FONDS PROPRES

Produits des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)

27 119

Emprunts et dettes financières diverses (3)

2 077 1 754

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

11 430 10 880

Dettes fiscales et sociales

23 758 24 463

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

Produits constatés d'avance (1)

TOTAL DETTES

37 291 37 216

Ecart de conversion passif

TOTAL GENERAL

264 196 244 858

(1) Dont à plus d'un an (a)

(1) Dont à moins d'un an (a)

37 291 37 216

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

27 119

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

**CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL
C. LEGENDRE**

Compte de résultat

	France	Exportations	31/08/2019	31/08/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	9 169		9 169	17 827
Production vendue (services)	303 080		303 080	267 919
Chiffre d'affaires net	312 250		312 250	285 745
Production stockée				-57
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			4	10
Total produits d'exploitation (I)			312 253	285 699
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 359	3 382
Variations de stock			-644	424
Autres achats et charges externes (a)			80 064	90 746
Impôts, taxes et versements assimilés			7 947	6 512
Salaires et traitements			143 560	132 578
Charges sociales			42 808	34 857
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			10 535	8 253
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)			286 630	276 752
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			25 624	8 947
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			68	235
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			68	235
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				57
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				57
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			68	178
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			25 692	9 125

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL
C. LEGENDRE

Compte de résultat (suite)

	31/08/2019	31/08/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		1 516
Total produits exceptionnels (VII)		1 516
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		1 516
Impôts sur les bénéfices (X)	6 429	679
Total des produits (I+III+V+VII)	312 322	287 450
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	293 059	277 488
BENEFICE OU PERTE	19 263	9 962
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		828
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		57

**CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL
C. LEGENDRE**

Annexes

**CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL
C. LEGENDRE**

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SAS SAS A D.S.I.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2019, dont le total est de 264 196 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 19 263 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/08/2019 par les dirigeants de l'entreprise

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL
C. LEGENDRE**

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 2 732 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL
C. LEGENDRE**

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 882			1 882
Immobilisations incorporelles	1 882			1 882
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	68 884	1 185		70 069
- Installations générales, agencements aménagements divers	15 327	10 959		26 286
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 667	1 215	2 306	6 576
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	91 878	13 359	2 306	102 931
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	93 760	13 359	2 306	104 813

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL
C. LEGENDRE

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		13 359		13 359
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		13 359		13 359
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		2 306		2 306
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		2 306		2 306

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 882			1 882
Immobilisations incorporelles	1 882			1 882
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	37 161	7 348		44 509
- Installations générales, agencements aménagements divers	8 167	1 933		10 100
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 372	1 254	2 306	4 320
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	50 699	10 535	2 306	58 929
ACTIF IMMOBILISE	52 581	10 535	2 306	60 811

**CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL
C. LEGENDRE**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 37 937 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	32 193	32 193	
Autres	4 946	4 946	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	798	798	
Total	37 937	37 937	

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Avoirs non parvenus	791
Intérêts courus à recevoir	18
Total	809

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL
C. LEGENDRE

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,00 euros décomposé en 5 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 37 291 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	27	27		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 077	2 077		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 430	11 430		
Dettes fiscales et sociales	23 758	23 758		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	37 291	37 291		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

**CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL
C. LEGENDRE**

Notes sur le bilan

Charges à payer

Montant

Fourn factures non parvenues.	5 715
Intérêts courus à payer	27
Dettes prov. pour congés à payer	7 601
Ch soc / congés à payer	2 416
Formation continue à payer	643
Charges fiscales / congés payés	93
Cotisation CET à payer	2 246
Aut taxes à payer	287

Total	19 028
--------------	---------------

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	798		
Total	798		

**CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL
C. LEGENDRE**

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 1 460 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

partir de l'exercice ouvert au 01/09/2008, la société SAS SAS A.D.S.I. est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS SAS PG FINANCES.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Répartition des charges fiscales entre la société mère et les filiales. La société filiale supporte la charge sur les sociétés comme en l'absence d'intégration fiscale.

Groupe fiscale intégré :

- Société mère : SAS PG Fiances

- Société fille : SA Usinage Dieppois, SAS Gault Industrie, SAS A.D.S.I.

**CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL
C. LEGENDRE**

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 10 897 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

**CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL
C. LEGENDRE**

A.D.S.I.
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : ZI ROUXMESNIL BOUTEILLES
76370 NEUVILLE-LES-DIEPPE
502 744 378 RCS DIEPPE

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 17 MARS 2020**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2019

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 août 2019 s'élevant à 19 263,19 euros de la manière suivante :

Bénéfice net comptable de l'exercice 19 263,19 euros

En totalité au compte "autres réserves" 19 263,19 euros
Lequel s'élève ainsi à la somme de 171 905,39 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 226 905,39 euros pour un capital de 50 000 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 17 mars 2020

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des voix des associés présents ou représentés.

Certifié conforme
Le Président
Patrice GAULT

